



Adventist Risk
Management, Inc.

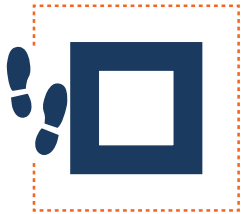


SÉCURISATION DE L'ÉDIFICE DE L'ÉGLISE

Le service de l'église est terminé. Le dernier plat du repas-partage a été lavé et remonté dans la voiture d'un membre de l'église. Il est maintenant temps de sécuriser l'édifice de l'église avant de rentrer chez soi, pour exercer le ministère, ou pour une randonnée de sabbat dans la nature.

Chaque sabbat, un fonctionnaire désigné, habituellement le diacre de l'église ou un ancien, a un travail très important. Il est de sa responsabilité de sécuriser le bâtiment et l'ensemble des actifs de l'église locale. Cette liste de contrôle vous guidera.





Étape 1. Révision du pourtour

- Faites le tour de l'édifice de l'église, et vérifiez toutes les portes et les fenêtres extérieures. Verrouillez toutes les portes et notez les fenêtres ouvertes qui devront être fermées de l'intérieur.
- Prenez note de tous les verrous endommagés ou défectueux. Réparez-les ou remplacez-les dès que possible.
- Examinez, le cas échéant, la clôture extérieure et le(s) portail(s), à la recherche de tout signe de violation de la sécurité. Notez toutes vos préoccupations et présentez-les au comité de sécurité lors de la prochaine réunion.
- Vérifiez tous les autres bâtiments qui pourraient exister sur la propriété pour être sûr qu'ils sont bien verrouillés.
- Vérifiez la zone de la benne à ordures. Les conteneurs d'ordures doivent être fixes, à l'écart de l'édifice. Déposez toutes les ordures dans les conteneurs spécialement marqués et refermez bien tous les couvercles des poubelles.
- Les articles non fixes (poubelles, tables, chaises, équipement, décorations de porte, etc.) doivent être bien ancrés ou placés à l'intérieur du bâtiment.
- Recueillez tous les effets personnels oubliés et placez-les aux objets trouvés.

Étape 2. Révision intérieure

- Vérifiez chaque pièce à l'intérieur du bâtiment de l'Église. Fermez toutes les fenêtres ouvertes. Vérifiez que toutes les pièces sont vides et que toutes les lumières, à l'exception des lampes de sécurité, sont éteintes.
- Lorsque les lumières sont éteintes, vérifiez que l'éclairage d'urgence est en marche.
- Vérifiez bien que toutes les allées de l'église, les issues de secours, et les couloirs, sont libres.
- Vérifiez que tous les robinets d'eau sont fermés.
- L'équipement électronique doit être sous clef à l'intérieur, et invisible depuis les fenêtres ou les portes.
- Verrouillez toutes les portes intérieures qui doivent être verrouillées.
- Si vous apercevez des effets personnels, placez-les aux objets trouvés.



Étape 3. Sécurisation de l'édifice

- Une fois les vérifications du pourtour et de l'intérieur terminées, et lorsque vous avez vérifié que le bâtiment est bien vide, vérifiez le cas échéant les systèmes et caméras de sécurité, pour être sûr qu'ils fonctionnent.
- Mettez en route l'alarme pour la sécurité de l'édifice et verrouillez la porte d'entrée à votre sortie.



SI AU COURS DE L'UNE DE CES 3 ÉTAPES VOUS REMARQUEZ QUELQUE CHOSE D'INHABITUEL OU HORS DU COMMUN, PRENEZ LE TEMPS D'EXAMINER LES FAITS. PRENEZ DES NOTES ET FAITES-EN PART À LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ DE L'ÉGLISE.

Sécurité de l'église 24h/24, 7 jours par semaine

La sécurité de l'église est bien plus que des serrures robustes et une vérification hebdomadaire. Tout le monde doit être attentif et sensible à toute activité suspecte. Dans certains endroits, cela peut également signifier la présence visible d'une équipe de sécurité formée. Pour en savoir plus sur la protection de votre église ou d'un ministère, inscrivez-vous à notre bulletin de solutions, à AdventistRisk.org/solutions, et suivez-nous sur les médias sociaux.

DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS



Adventist Risk Management® Inc. © 2015

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.